# Enfants vendus, enfants bafoués, enfants trahis *par Claire Brisset*

A Moscou, un nouveau-né peut être acheté pour 35 000 francs. A Odessa, le cours est un peu plus élevé : 50 000 à 100 000 francs. A Beyrouth, haut lieu du capitalisme restauré, le tarif va jusqu'à 200 000 francs. Il n'y a pas seulement, bien sûr, des vendeurs. Il y a aussi des acquéreurs, qui négocient ou bien payent comptant, selon leur degré de hâte ou leur patience. Et puis, au milieu de ce marché, d'honnêtes gens perdus, qui ne savent plus à quelle administration se vouer pour adopter un enfant, lui donner une famille et, tout simplement, leur amour. Ils se refusent à payer ; ils errent, de Bucarest à Hanoï, de Bogota à Bombay, sans comprendre, rencontrant sur leur passage des pédophiles avertis, des proxénètes affairés, des intermédiaires professionnels, des chauffeurs de taxi spécialisés, des hôteliers-tenanciers... La jungle.

Une jungle où se débattent les enfants et ceux qui tentent de les protéger, armés de leur seule bonne volonté, de textes internationaux et de moyens squelettiques au regard des intérêts en cause.

Il s'est développé dans le monde entier un entrelacs d'activités commerciales extraordinairement lucratives, de ventes d'enfants, de prostitution enfantine et de pornographie mettant en scène des mineurs. Officines spécialisées dans les adoptions illégales pour lesquelles il arrive que des nouveau-nés soient volés, agences de ventes d'enfants destinés à devenir une main-d'œuvre bon marché et docile, proxénètes distributeurs de mineurs pour les maisons closes, producteurs et acheteurs de films pornographiques pédophiles : la liste est longue des activités dans lesquelles les enfants sont transformés en marchandises.

Ainsi, aux Etats-Unis, l'adoption est une activité commerciale, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. La base arrière des pourvoyeurs d'enfants est large : l'Amérique latine dans son ensemble, singulièrement l'Amérique centrale, et, plus récemment, l'Europe de l'Est. Y prospèrent de multiples officines qui n'hésitent pas à organiser des vols de nouveau-nés, revendus ensuite moyennant une très confortable marge, en Amérique du Nord. Un scandale a ainsi éclaté récemment au Guatemala, où les enfants étaient non seulement vendus mais aussi « produits » pour l'exportation. Une dérive similaire avait été dénoncée, il y a peu, à Sri Lanka, et une autre, tout récemment, en Ukraine.

Mais les enfants ne sont pas vendus, loin de là, que pour le « marché » de l'adoption internationale. Ils le sont bien plus encore pour leur force de travail, que ce soit dans l'agriculture, où ils sont employés en masse, l'artisanat, le travail domestique. Celles que l'on appelle, en Afrique, les « *petites bonnes* », font même aujourd'hui l'objet d'un trafic transfrontalier que viennent de dénoncer, à Libreville, le BIT (Bureau international du travail) et l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) : des milliers de petites filles circulent ainsi, pour le plus grand bénéfice des intermédiaires, du Mali vers la Côte d'Ivoire, du Bénin vers le Nigeria et le Gabon, en transitant par le Ghana et le Cameroun. Ces enfants-là, dont les plus jeunes n'ont que 5 ans, deviendront les esclaves d'une famille qui les exploitera jusqu'à l'âge adulte. Jamais payées, elles ne reverront jamais leur famille et ne seront, bien sûr, jamais scolarisées. Leur seul horizon sera, presque toujours, la prostitution.

La prostitution est précisément le terrain sur lequel prospèrent au mieux vendeurs et revendeurs d'enfants. Chaque année, un million de mineurs tombent dans les réseaux de l'industrie du sexe, qui recherche des victimes toujours plus jeunes car les clients, effrayés par le sida, demandent à présent de plus en plus d'enfants pour échapper au risque de contamination. C'est mal connaître l'ingéniosité des proxénètes, qui font refaire chirurgicalement de fausses virginités aux enfants qu'ils louent et vendent, fort cher, même lorsque ceux-ci sont déjà contaminés et parfois même déjà malades.

L'industrie du sexe – prostitution d'enfants, prostitution d'adultes – est aujourd'hui à ce point lucrative qu'elle représente près de 15 % du produit intérieur brut de certains pays d'Asie (Thaïlande, Philippines, Malaisie). De plus en plus jeunes, ses victimes sont aussi de plus en plus démunies, dans le monde entier, surtout lorsque, malades, elles sont renvoyées dans la rue ou dans leurs villages, rejetées par leurs familles, abandonnées de tous. L'un des programmes de l'Unicef, au Népal, consiste à les recueillir et à les aider à mourir.

Démunies, les victimes le sont tout autant devant le développement exponentiel de la pornographie pédophile et de son exploitation croissante par Internet. Sur le réseau mondial, en effet, s'échangent aujourd'hui des millions d'images et de films pédophiles, se transmettent les adresses, se proposent des enfants et ce, jusqu'à présent, dans la quasi-impunité. Aux Etats-Unis, au Japon et en Europe du Nord, un puissant groupe de pression cherche, au nom de la liberté d'expression, à s'opposer à la criminalisation de ces activités. Un courant de pensée tente aussi d'accréditer l'idée que les « *travailleuses du sexe* », notion née aux Pays-Bas, sont des travailleuses comme les autres, même si ce qu'elles vendent n'est autre que leur personne, et les proxénètes des employeurs comme les autres.

Un pas supplémentaire est franchi lorsque les enfants exploités sexuellement sont eux aussi représentés comme des enfants travailleurs dont il conviendrait de protéger les droits. Ce qui revient, ni plus ni moins, à accepter le phénomène, à le réglementer, donc à lui donner droit de cité.

C'est pour enrayer de telles dérives que plusieurs pays particulièrement touchés, pays d'Amérique latine en tête, ont élaboré avec la France un projet de « *protocole facultatif* » concernant la vente d'enfants, la prostitution enfantine et la pornographie mettant en scène des mineurs, un protocole qui viendrait s'adjoindre à la Convention internationale sur les droits de l'enfant, en vigueur depuis près de dix ans.

Etant donné l'importance des enjeux – éthiques, juridiques mais aussi, bien évidemment, politico-économiques – l'élaboration de ce protocole a fait l'objet, depuis six ans, de joutes acharnées, dont l'écho n'est jusqu'à présent pas parvenu jusqu'à l'opinion internationale. Ce texte sera soumis à la Commission des droits de l'homme de l'ONU qui s'ouvre le 20 mars à Genève. Discrets jusqu'à présent, ces débats méritent hautement de sortir de l'ombre. Le protocole vise en effet à criminaliser systématiquement les auteurs de ventes d'enfants – que ce soit en vue d'adoption, de travail, de pornographie ou de prostitution – et à renforcer la coopération internationale sans laquelle cette lutte restera sans effet. Une fois adopté par la Commission des droits de l'homme, ce texte sera transmis à l'Assemblée générale de l'ONU, puis soumis à la ratification des pays membres.

L'issue des débats qui commencent cette semaine à Genève est imprévisible. Selon certains, ce protocole est indispensable pour enrayer le développement stupéfiant de la notion d'enfant-marchandise. Pour d'autres, ce texte est techniquement insuffisant et risque de se retourner contre les intérêts des enfants qu'il cherche à protéger. Fruit d'un compromis, il mériterait assurément d'être juridiquement amélioré, de manière à renforcer les dispositions de la Convention internationale sur les droits de l'enfant, et non à les affaiblir.

Mais les débats qui s'ouvrent cette semaine à Genève ont un enjeu d'une autre ampleur : rappeler au monde que les enfants n'ont d'autres protecteurs que les adultes avec lesquels le hasard les a fait vivre. Et que les transformer en objets sexuels porte un nom : trahison.

**Le protocole en discussion à Genève vise à criminaliser systématiquement les auteurs de ventes d'enfants – que ce soit en vue d'adoption, de travail, de pornographie ou de prostitution**

*Claire Brisset est directrice de l'information au Comité français pour l'Unicef.*

# La Terre sainte se vide de ses chrétiens *par Odon Vallet*

Les chrétiens vont-ils disparaître du Proche-Orient ? Les voyages du pape en Egypte, en Israël et en Palestine comme celui, « *spirituel* », en Irak ont pour but de conforter des communautés en déclin numérique et en recul politique. En Egypte, les coptes représentent aujourd'hui moins de 10 % de la population (15 % en 1950). Dans le même temps, le pourcentage de chrétiens est passé d'environ 60 % à 35 % au Liban, de 10 % à 3 % en Irak et de 12 % à 3 % en Israël. A Jérusalem, on ne compte plus que dix mille chrétiens, contre trente mille en 1948, alors que la population de la ville a quadruplé.

Cette évolution n'est pas irréversible : la démographie des chrétiens au Proche-Orient a toujours connu des [illegible]ques variables et orthodoxes ont leurs propres sanctuaires de l'Annonciation alors même que le nombre de leurs fidèles ne cesse de se réduire et que les musulmans construisent une nouvelle mosquée devant la basilique catholique.

L'avenir des chrétiens d'Orient passe-t-il donc par l'unité ? La réponse est autant politique que théologique. Les plus anciennes Eglises séparées de Rome (copte, arménienne, nestorienne, assyrienne, syrienne, éthiopienne) ont en commun d'avoir largement échappé à l'influence de saint Paul, à la culture grecque et au pouvoir de Byzance. Elles ont donc refusé les décisions de conciles convoqués par les empereurs byzantins, tels ceux d'Ephèse (431) et de Chalcédoine (451), qui leur semblaient trop in[illegible] de credo « minimum », celui du concile de Nicée (325), et qu'ils croient en un seul Dieu, Père, Fils et Esprit, les querelles byzantines liées à la nature de la Trinité n'ont plus lieu d'être. D'autant que les langues des chrétiens orientaux n'ont généralement pas d'équivalent pour exprimer ce que le grec nomme « *substance* » (*ousia*) et le latin « *personne* » (*persona*) de Dieu.

Cette liberté théologique, élargie du rite au dogme, permettrait aux diverses Eglises de se consacrer davantage au bien-être de leurs fidèles, souvent très pauvres, et un peu moins à la promotion de leurs dignitaires, notables susceptibles. En Palestine ceux-ci offrent souvent le triste spectacle de gardiens des vérité archaïques dans un pays qui s'construit sans eux.

[illegible] les Eglises sont